

1 mars 2010 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur l'action du gouvernement en faveur des victimes de la tempête Xynthia, La Rochelle le 1er mars 2010.

Mesdames et Messieurs,

Vous avez assisté à la réunion que j'ai tenue en compagnie du ministre d'Etat, Jean-Louis BORLOO, de Brice HORTEFEUX, de Dominique BUSSEREAU, des deux présidents de Conseil général, Philippe de VILLIERS et Dominique BUSSEREAU.

J'ai annoncé un certain nombre de mesures. Parmi les plus importantes :

- 3 Meuros de secours d'urgence immédiat,
- la signature dès demain matin de l'arrêté de catastrophe naturelle qui permettra de commencer le processus d'indemnisation de toutes les victimes,
- la désignation d'un médiateur national pour qu'aucune famille ou aucun professionnel ne soit laissé seul dans la discussion avec les assurances, surtout lorsqu'on a perdu ses papiers, perdu sa maison et que l'on n'a pas les justificatifs,
- la demande faite à Jean-Louis BORLOO de préparer un plan digue que nous annoncerons avant l'été prochain,
- une réflexion approfondie va être engagée sur les plans d'urbanisme pour que des catastrophes de cette nature ne se reproduisent plus,
- le lancement d'une mission interministérielle chargée de faire un bilan et de présenter des propositions, qui devra rendre ses premières conclusions dans les 10 jours,
- le maintien de tous les moyens de secours et jusqu'à, naturellement, qu'on ait retrouvé le dernier blessé ou la dernière victime, le dernier dommage.

Je voudrais dire combien je remercie les fonctionnaires, les services de secours, les militaires qui ont fait un travail remarquable. Combien je veux féliciter les populations du département de la Charente-Maritime comme de la Vendée pour leur esprit de solidarité, leur très grand sang-froid et leur courage. Et vous dire que c'est une catastrophe qui endeuille toute la France avec un bilan extrêmement lourd : cinq fois celui de la tempête Klaus qui, déjà, était une tempête extrêmement forte.

Je remercie le maire de La Rochelle pour son accueil et, bien sûr, le préfet qui nous reçoit dans sa préfecture.

S'il y avait des questions avant que nous rentrions à Paris, je serais heureux d'y répondre.

QUESTION - Lorsque vous avez fait le survol de la zone de la visite de ce matin, est-ce que cela allait au-delà de ce que vous aviez imaginé jusque là ?

LE PRÉSIDENT - Franchement, cela amène beaucoup d'humilité face à la nature et face à la mer. J'ai vu des murs de maison défoncés, des bateaux projetés sur la terre, des blocs de béton considérables, déchiquetés comme de vulgaires feuilles de papier, des maisons où on imagine la terreur des habitants, à trois heures du matin, alors qu'ils dormaient dans des maisons bien souvent de plein pied, sans étage, l'eau qui monte jusqu'à deux mètres dans la maison. On ne comprend pas ce qui arrive. C'est une véritable tragédie qui est dû à des circonstances météorologiques extraordinaires : une marée très forte, des vents très violents, une dépression très profonde.

Mais cela ne doit pas nous empêcher de faire l'analyse des digues, de leur solidité, de leur

adaptabilité à la situation d'aujourd'hui et puis des plans d'urbanisme. On ne peut pas construire n'importe où. Il ne s'agit pas de lancer des polémiques. C'est le moment du deuil mais il faudra tirer les conséquences de tout ceci et nous les tirerons avant l'été.

QUESTION - A quoi vont être consacrés les 3 M d'aides d'urgence ? Quels sont les secteurs prioritaires selon vous ?

LE PRESIDENT - C'est essentiellement pour les personnes qui n'ont plus rien. J'ai vu ce matin en Vendée, comme en Charente-Maritime des gens qui sont sortis, et un Monsieur qui m'a dit : « à trois heures du matin, je suis sorti sans rien ! » ! Deux mètres d'eau dans sa maison, il n'a plus rien, il était nu quand on l'a recueilli sur le toit de sa maison ! Il n'a rien ! J'ai vu un ostréiculteur, il n'y a pas un ordinateur, il n'y a pas une machine qui est restée debout, il ne peut pas s'inscrire au chômage. Il a des employés à payer. Il n'a plus rien.

Donc cet argent servira à sortir la tête de l'eau, dans un premier temps,. Et s'il en faut plus, on en mettra plus. On ne peut laisser tomber personne. La solidarité nationale, ce n'est pas

simplement un mot, cela doit être une réalité. Quand on est démunis de tout, il n'y a que l'Etat. Et il faut que l'Etat fasse son devoir. C'est ce que je suis venu dire, ici, en compagnie des ministres.

QUESTION - Certains secteurs ont souffert. Vous parlez d'ostréiculteurs, qu'est-ce que vous allez faire dans ce domaine particulièrement ?

LE PRESIDENT - Merci de me poser la question, parce que Bruno LE MAIRE viendra en Charente-Maritime avec Dominique BUSSEREAU et en Vendée pour voir l'ensemble des professionnels, particulièrement les ostréiculteurs, pour que le plan soit mis en place tout de suite. On ne peut pas laisser détruire l'ostréiculture française. On ne peut pas les laisser seuls. C'est impossible. Et donc, c'est une question qui sera réglée, en tout cas pour l'élaboration du plan, cette semaine. J'ajoute que nous avons demandé au commissaire européen de venir jeudi prochain, ici, pour voir quelles aides l'Europe peut apporter à tous ces professionnels. C'est une mobilisation sans précédent. Nous la devons aux populations de ces deux régions. Je préfère parler au fond de ces deux régions parce qu'il y a d'autres départements, je pense à la Vienne, je pense à la Gironde, je pense aux Deux-Sèvres qui ont été aussi très durement frappés. Ce sont surtout des dégâts matériels, ce n'est pas le bilan catastrophique en terme de pertes humaines de la Vendée ou de la Charente-Maritime. Ils seront aussi en état de catastrophe naturelle.

Je veux également remercier les services de Météo France qui ont parfaitement fonctionné et sans eux, le bilan aurait été beaucoup plus lourd.

Merci à tous.